

**IAMGOLD ANNONCE LA CONCLUSION D'ENTENTES VISANT LA VENTE DE SON
PROJET BOTO ET LES ACTIFS D'EXPLORATION À PROXIMITÉ À MANAGEM
MOYENNANT UNE CONTREPARTIE TOTALE DE 282 MILLIONS \$**

Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars américains, sauf indication contraire.

Toronto (Ontario), le 20 décembre 2022 – IAMGOLD Corporation (TSX : IMG, NYSE : IAG) (« IAMGOLD » ou la « Société ») annonce la conclusion d'ententes définitives avec Managem (CAS : MNG) visant la vente, moyennant une contrepartie totale de 282 millions \$, de la participation de la Société dans ses projets d'exploration et de mise en valeur au Sénégal, au Mali et en Guinée (collectivement, les « actifs Bambouk »).

Selon les modalités des ententes, IAMGOLD recevra au total des paiements en trésorerie d'environ 282 millions \$ en contrepartie des actions et des prêts des filiales/intragroupe pour les entités détenant une participation de 90 % de la Société dans le projet Boto (« Boto ») et une participation de 100 % dans les projets suivants : le projet Diakha-Siribaya au Mali, le projet Karita et les propriétés d'exploration connexes en Guinée, et les propriétés d'exploration primaire Boto Ouest, Senala Ouest et Daorala et la participation acquise dans la convention de participation conditionnelle de Senala, au Sénégal. Le gouvernement du Sénégal demeure propriétaire de la participation restante de 10 % dans Boto. La contrepartie totale de 282 millions \$ est assujettie à des changements dans les prêts intragroupe associés à l'avancement continu des projets entre la date de l'annonce de l'entente définitive et la clôture de la vente des actifs respectifs. La contrepartie totale comprend un paiement différé de 30 millions \$ à la suite du premier des événements suivants à survenir : six mois après la clôture de la vente du projet Boto et des propriétés connexes au Sénégal ou à une date mutuellement convenue.

Maryse Bélanger, présidente du conseil d'administration d'IAMGOLD et présidente et chef de la direction par intérim, a déclaré : « La vente de nos actifs Bambouk à Managem représente l'aboutissement d'un processus exhaustif stratégique d'examen et de vente. Nous sommes ravis que la propriété des actifs Bambouk soit transférée à Managem, qui compte des décennies d'expérience en mise en valeur et en exploitation minière en Afrique et qui a l'intention de faire avancer ces actifs de manière responsable, au profit de toutes les parties prenantes. IAMGOLD et Managem collaboreront étroitement en vue d'une transition harmonieuse.

Le produit de la vente, jumelé à l'entente de financement conclue avec Sumitomo annoncée hier soir, permet l'achèvement de la construction du projet Côté Gold, qui est réalisé à environ 70 % et en voie d'un commencement de la production au début de 2024. »

Imad Toumi, président du conseil d'administration et président directeur général de Managem, a ajouté : « Nous sommes très heureux d'avoir conclu une entente avec IAMGOLD visant les actifs Bambouk. Cette transaction élargira notre solide portefeuille d'actifs, renforcera notre rôle de chef de file régional dans le secteur aurifère africain et consolidera notre position de producteur de premier rang dans l'industrie minière en Afrique. Nous sommes enthousiastes à l'idée de travailler avec les équipes de Boto, de Diakha et de Karita pour faire progresser ces projets, conformément au cadre et à l'orientation propres à l'approche responsable et dynamique de Managem. »

Les transactions sont assujetties à certaines approbations des autorités de réglementation, y compris, le cas échéant, l'approbation du transfert des permis et licences des gouvernements du Sénégal, du Mali et de la Guinée, ainsi que les autres modalités courantes de clôture, notamment le consentement du syndicat de prêteurs d'IAMGOLD. Il est attendu que la clôture des divers éléments des transactions aura lieu une fois les conditions réglementaires applicables remplies et au cours du deuxième trimestre ou du début du troisième trimestre de 2023.

BMO Marchés des Capitaux agit à titre de conseiller financier, et Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l. agit à titre de conseiller juridique d'IAMGOLD dans le cadre de la vente, tandis que Sprott Capital Partners agit à titre de conseiller financier, et Naciri & Associés Allen & Overly agit à titre de conseiller juridique de Managem.

Au sujet de Managem

Le groupe Managem est un groupe minier panafricain et entièrement intégré qui exploite et met en valeur un portefeuille équilibré d'actifs miniers, y compris l'or et les métaux liés à la transition énergétique, depuis plus de 90 ans. Le groupe est présent tout au long du cycle minier, de l'exploration au commerce de marchandises. Le groupe emploie environ 6 000 personnes, exerce ses activités dans 6 pays africains, notamment le Maroc, et est déterminé à maintenir sa culture d'exploitation minière responsable dans le cadre de toutes ses activités en respectant des normes strictes en matière de protection de l'environnement, de pratiques sociales et de gouvernance, y compris son engagement Zéro Accident.

Son actionnaire principal est le fonds d'investissement panafricain à capitaux privés Al Mada. Le nom « Al Mada » s'accompagne d'une signature : « Positive impact », traduisant l'attachement du fonds à favoriser un investissement « utile ».

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD est une société de rang intermédiaire qui exerce des activités en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest. La Société possède trois mines en exploitation : Essakane (Burkina Faso), Rosebel (Suriname) (opération de vente annoncée le 18 octobre 2022) et Westwood (Canada), et construit le projet à grande échelle et à longue durée Côté Gold (Canada), en partenariat avec l'entreprise japonaise Sumitomo Metals & Mining, dont la mise en production est prévue au début de 2024. De plus, la Société possède un robuste éventail de projets de mise en valeur, de développement et d'exploration dans des districts à fort potentiel dans les Amériques et en Afrique de l'Ouest.

La Société emploie environ 5 000 personnes et est déterminée à maintenir sa culture d'exploitation minière responsable dans le cadre de toutes ses activités en respectant des normes strictes en matière de protection de l'environnement, de pratiques sociales et de gouvernance, y compris son engagement Zéro Incident®. Les titres d'IAMGOLD sont inscrits à la cote de la Bourse de New York (NYSE : IAG) et de la Bourse de Toronto (TSX : IMG), et la Société fait partie des entreprises figurant sur l'indice Jantzi Social Index, qui est pondéré selon la capitalisation boursière qui se compose d'actions ordinaires de sociétés choisies en fonction de leur responsabilité sociale selon un vaste ensemble de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Personne-ressource IAMGOLD

Graeme Jennings, vice-président, Relations avec les investisseurs
Tél. : 416 360-4743 | Cellulaire : 416 388-6883

Sans frais : 1 888 464-9999

info@iamgold.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les énoncés contenus dans le présent communiqué de presse, y compris en ce qui a trait au rendement financier ou opérationnel futurs de la Société, et les autres déclarations exprimant les attentes ou les estimations de la direction concernant le rendement futur, y compris les déclarations relatives à la vente de sa participation dans Rosebel (annoncée précédemment), Boto, Diakha-Siribaya, Karita, aux perspectives d'exploration et/ou à la mise en valeur et au développement des projets de la Société, autres que les déclarations de faits historiques, constituent des énoncés prospectifs, au sens donné à cette expression dans les lois sur les valeurs mobilières applicables (collectivement appelés ci-après les « énoncés prospectifs »), et ces énoncés prospectifs reposent sur des attentes, des estimations et des projections formulées à la date du présent communiqué de presse. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse comprennent des énoncés relatifs à ce qui suit : la capacité de la Société à réaliser la vente des actifs Bambouk, y compris l'obtention des approbations applicables des autorités réglementaires et de tiers, et le moment où elles sont obtenues ; la contrepartie totale que la Société recevra pour la vente des actifs Bambouk ; et les coûts restants pour établir le calendrier et achever la construction de Côté Gold. Les énoncés prospectifs sont fournis dans le but de donner des renseignements concernant les attentes et les plans actuels de la direction. Ils sont généralement reconnaissables par l'utilisation, entre autres, des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « avoir l'intention de », « compter », « prévoir », « projeter », « planifier », « viser », « couvrir », « potentiel », « budget », « prévisions », « perspectives », « cibles », « suspendu », « stratégie », « supérieur », « projet », y compris dans une tournure négative des variantes de ces termes ou une terminologie comparable.

La Société met en garde le lecteur que les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la direction, sont intrinsèquement soumises à des risques commerciaux, financiers, opérationnels et autres risques, à des incertitudes, à des éventualités et à d'autres facteurs, y compris ceux décrits ci-dessous, qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs et, par conséquent, qu'il ne faut pas s'y fier indûment. Les énoncés prospectifs sont également fondés sur de nombreux facteurs et hypothèses importants, y compris ceux décrits dans le présent communiqué de presse, notamment en ce qui concerne la capacité de la Société à obtenir les approbations applicables des autorités réglementaires et d'autres tiers ; les stratégies commerciales actuelles et futures de la Société ; la capacité de la Société de mener à bien les initiatives financières et de dégager un rendement opérationnel dans les fourchettes prévues ; la production et les flux de trésorerie futurs prévus ; la conjoncture locale et mondiale et l'environnement économique dans lequel la Société exercera ses activités ; les développements juridiques et politiques dans les territoires dans lesquels la Société exerce ses activités ; le prix de l'or et d'autres marchandises clés ; les teneurs minérales prévues ; les taux de change internationaux ; ainsi que les coûts en immobilisations et les coûts d'exploitation prévus.

Les risques, incertitudes, imprévus et autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs comprennent ce qui suit : les stratégies d'affaires de la Société et sa capacité de les mettre en œuvre, y compris les projets d'aliénation des actifs Bambouk et de la mine d'or Rosebel de la Société ; les risques juridiques, politiques, législatifs et économiques et les nouveaux développements dans les territoires dans lesquels la Société exerce ses activités ; les risques liés à l'estimation de réserves minérales et de ressources minérales ; les répercussions continues de la COVID-19 (et de ses variants) et de la guerre en Ukraine sur la Société et sa main-d'œuvre ; la disponibilité de la main-d'œuvre et des entrepreneurs ; les intrants clés de la Société et des chaînes d'approvisionnement mondiales ; la volatilité des titres de la Société ; les éventuelles communications avec les actionnaires ; les litiges ; les contestations de titres de propriété, particulièrement les titres de propriétés non mises en valeur ; les risques liés à la fermeture et à la réhabilitation des mines ; la gestion de certains actifs de la Société par d'autres sociétés ou partenaires en coentreprise ; l'absence d'assurance couvrant tous les risques associés aux activités d'une société minière ; les risques commerciaux, y compris les pandémies, les conditions environnementales défavorables et les dangers ; les conditions géologiques inattendues ; la dilution que les actionnaires pourraient subir ; la concurrence croissante dans le secteur minier ; l'assujettissement considérable de la rentabilité de la Société à la situation et aux résultats de l'industrie minière dans son ensemble, et de l'industrie minière aurifère en particulier ; les fluctuations des cours mondiaux de l'or et d'autres marchandises (comme le diesel et l'électricité) ; la consolidation de l'industrie minière aurifère ; les mesures gouvernementales prises en réponse à la COVID-19 et à d'autres éventuelles urgences sanitaires et pandémies, y compris les nouveaux variants de la COVID-19, et toute aggravation de ceux-ci ; les changements touchant les taxes et les impôts, y compris les régimes fiscaux miniers ; l'incapacité d'obtenir en temps voulu auprès des autorités les principaux permis, autorisations ou approbations nécessaires à l'exploration, à la mise en valeur, au développement ou à l'exploitation ; les difficultés opérationnelles ou techniques liées aux activités d'exploitation minière ou de développement, y compris les difficultés géotechniques et les défaillances majeures de l'équipement ; les événements sismiques ; l'incapacité d'appliquer une hausse du cours de l'or excédant le plafond d'une opération à fourchette de taux (tunnel) conclue dans le cadre d'accords de paiement anticipé sur la vente à terme d'or ; la disponibilité du capital ; le niveau de liquidités et de ressources en capital ; l'accès aux marchés de capitaux et au financement ; le niveau d'endettement de la Société ; la capacité de la Société à satisfaire aux clauses restrictives de ses titres de créance en circulation ; les variations des taux d'intérêt ; les changements défavorables de la notation de crédit de la Société ; les choix de la Société en ce qui a trait à l'allocation du capital ; l'efficacité des efforts continus de la Société en matière de contrôle des coûts ; la capacité à exécuter les activités de réduction des risques et les mesures d'amélioration des activités de la Société ; les risques liés aux entrepreneurs tiers, y compris la réduction du contrôle sur certains aspects des activités de la Société et/ou l'inexécution, par les entrepreneurs, de leurs obligations contractuelles ; les risques liés à la détention de dérivés ; les fluctuations des taux de change du dollar américain et d'autres devises, des taux d'intérêt ou des taux d'emprunt de l'or ; les contrôles des capitaux et des devises dans les territoires étrangers ; l'évaluation des valeurs comptables des actifs de la Société, y compris la possibilité permanente d'une dépréciation et/ou d'une perte de valeur importante de la valeur de ces actifs ; la nature spéculative de l'exploration et du développement, y compris les risques de diminution des quantités ou des teneurs des réserves ; l'éventuel besoin de réviser les estimations des réserves, des ressources, de la récupération métallurgique, des coûts en immobilisations et des coûts d'exploitation ; la présence de contenu nuisible dans les gisements de minerai, notamment l'argile et l'or grossier ; les inexactitudes dans les plans de durée de vie d'une mine ; l'incapacité à atteindre les objectifs opérationnels ; les défaillances de l'équipement ; les risques de sécurité, notamment les troubles civils, la guerre ou le terrorisme ; les menaces à la sécurité des systèmes d'information et à la cybersécurité ; les lois et règlements régissant la protection de l'environnement ; les relations avec le personnel et les conflits de travail et la capacité de la Société à négocier avec succès des conventions collectives ; l'entretien des parcs à résidus et la possibilité d'un déversement majeur ou d'une défaillance des parcs à résidus en raison d'événements incontrôlables, comme des événements météorologiques ou sismiques extrêmes ; le manque d'infrastructures fiables, y compris l'accès aux routes, aux ponts, aux sources d'énergie et à l'approvisionnement en eau ; les risques physiques et réglementaires liés au changement climatique ; les répercussions opérationnelles potentielles directes ou indirectes découlant de facteurs externes, y compris les maladies infectieuses, les urgences sanitaires ou les pandémies, comme la COVID-19, les régimes climatiques imprévisibles et les conditions météorologiques difficiles ; l'attraction et la rétention du personnel clé et autre personnel qualifié ; la disponibilité de la main-d'œuvre et des intrants miniers et la hausse des coûts connexes ; la disponibilité d'entrepreneurs qualifiés et la capacité des entrepreneurs à achever les projets en temps voulu et selon des modalités acceptables ; la relation avec les communautés entourant les activités et les projets de la Société ; les droits ou les revendications des autochtones ; l'exploitation minière illégale ;

ainsi que les risques inhérents à l'exploration, à la mise en valeur, au développement et à l'industrie minière en général. Veuillez consulter la notice annuelle ou le formulaire 40-F, qui se trouvent sur www.sedar.com et sur www.sec.gov/edgar.shtml, pour obtenir une analyse détaillée des risques auxquels la Société est exposée et qui peuvent entraîner des écarts importants entre les résultats financiers, le rendement ou les accomplissements réels de la Société et ceux contenus explicitement ou implicitement dans ces énoncés prospectifs.

Même si la Société a tenté de déceler les principaux facteurs qui pourraient occasionner un écart important entre les résultats réels et ceux mentionnés dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels ne correspondent pas aux résultats anticipés, estimés ou prévus. La Société n'a pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs par suite de nouveaux faits ou renseignements ou autrement, sauf si les lois l'exigent.

Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov.

The English version of this press release is available at www.iamgold.com/.